

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 5 JUILLET 2012**

Délibération
n° 2012.07. 91.B

**Acquisition d'une
benne à ordures
ménagères - 3 lots :
appel d'offres ouvert**

LE CINQ JUILLET DEUX MILLE DOUZE à 17h00, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **28 juin 2012**

Secrétaire de séance : Brigitte BAPTISTE

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Michel GERMANEAU, Brigitte BAPTISTE, André BONICHON, Guy ETIENNE, Jean-Pierre GRAND, Jacques PERSYN

Ont donné pouvoir :

Excusé(s) représenté(s) :

Excusé(s) :

Didier LOUIS, Bernard CONTAMINE

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 5 JUILLET 2012

**DELIBERATION
N° 2012.07. 91.B**

ENVIRONNEMENT / CONSTRUCTION ET
PATRIMOINE - MARCHÉS

Rapporteur : **Madame GODICHAUD**

**ACQUISITION D'UNE BENNE A ORDURES MENAGERES - 3 LOTS : APPEL D'OFFRES
OUVERT**

Dans le cadre du renouvellement continu du parc de véhicules des déchets ménagers il est nécessaire d'acquérir une benne à ordures ménagères. La satisfaction de ce besoin nécessite la conclusion d'un marché.

Chaque lot décrit ci-après fera l'objet d'un marché séparé.

LOT 1 : châssis cabine

- Châssis cabine de type benne à ordures ménagères,
- Puissance minimum : 380 CV,
- Essieu arrière directionnel,
- PTAC : 26 tonnes environ.

LOT 2 : carrossage d'une benne à ordures ménagères

- Capacité : 20 m3 environ,
- Charge utile : 10 tonnes environ,
- Taux de compression variable.

LOT 3 : lève container

- Système à double chaise,
- Système à préhension frontale,
- Système compatible avec tous types de carrossage.

Le montant estimatif de ces acquisitions est de :

- Lot n° 1 : 86 000 € HT
- Lot n° 2 : 30 000 € HT
- Lot n° 3 : 25 000 € HT

La procédure à mettre en œuvre est l'appel d'offres ouvert lancé en application des articles 10, 33 et 57 à 59 du code des marchés publics.

Vu l'avis favorable de la commission environnement, cadre de vie, construction du 13 juin 2012,

Je vous propose :

D'APPROUVER les éléments essentiels du dossier de consultation des entreprises.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer les marchés à intervenir, les marchés négociés en cas d'appels d'offres infructueux ainsi que les actes afférents à une résiliation éventuelle.

D'IMPUTER la dépense au budget annexe déchets ménagers – article 2182 – fonction 812.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 11 juillet 2012	<u>Affiché le :</u> 11 juillet 2012